

BOUGE ET APPRENDS

Formation continue

Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité

Selon la méthode **BRMTI (Blomberg Rhythmic Movement Training)**
du **Dr Harald Blomberg**

Qu'est-ce que le BRMTI ? Ce sont des Mouvements qui imitent de plusieurs façons les mouvements que les bébés et les jeunes enfants font naturellement et automatiquement lorsqu'ils grandissent. Un des objectifs du BRMTI est de magnifier les sensations de mouvements, avec comme cadre de référence les patrons propres au développement psychomoteur : les réflexes.

BRMTI I (niveau 1 : TDA/TDAH)

- Les réflexes archaïques et l'apprentissage des mouvements rythmiques
- L'importance du BRMTI
- Le BRMTI et le cervelet
- Le contrôle de la tête
- Les stimulations vestibulaires, tactiles et proprioceptives
- Le trouble déficitaire de l'attention (TDA) et le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) : une autre manière de considérer les troubles de l'attention
- Les conséquences de priver un bébé de sa liberté de mouvement
- Le cerveau tri-unique
- Les réflexes impliqués dans le TDA/TDAH et l'intégration de ces réflexes
- L'importance des Mouvements Rythmiques sur les connexions neuronales.

Animateur : Pierre-Alain Musy (Kinésologue, instructeur BRMTI (Blomberg Rhythmic Movement Training))

Tarif : Membres A : CHF 370.- / Membres B : CHF 430.-

Horaires : de 9h à 18h

Dates : Villars-sur-Glâne : les 20 et 21 août 2022



inscriptions :

formation.continue@asob.ch

<https://asob.ch/fr/formation/formation-continue>



**ASOB
SVOB**

Bulletin d'inscription
Formation continue reconnue par l'ASOB

Blomberg Rhythmic Movement Training
BRMTI® - NIVEAU 1

Trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité
Samedi-dimanche 20-21 août 2022

- Je m'inscris à la formation et m'engage à payer la somme de CHF. 430.- (si membre
A : CHF 370.-) jusqu' au 05 août 2022 à :

Association suisse d'Ortho-Bionomy® (ASOB)
IBAN CH25 0900 0000 6500 7080 4
Compte postal 65-7080-4

Nom : Prénom :

Portable : Email :

Date : Signature :

Membre A Membre B

Merci de retourner le bulletin d'inscription, jusqu'au 05 août 2022, par mail à l'adresse
suivante :

formation.continue@asob.ch